

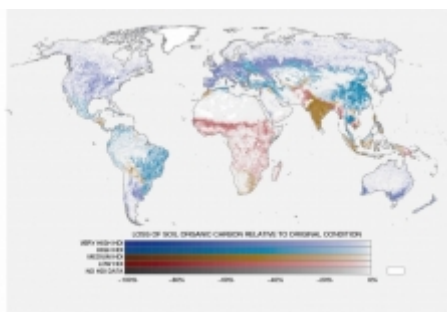
Un rapport de l'IPBES consacré à la dégradation des écosystèmes terrestres

11 avril 2018

Après un [premier rapport](#) publié en 2016, portant sur les pollinisateurs, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) consacre son second rapport thématique au phénomène de dégradation des terres. Rassemblant les contributions d'une centaine d'experts internationaux, ce document, dont la synthèse destinée aux décideurs politiques vient d'être publiée, s'appuie sur plus de 3 000 sources académiques, gouvernementales ou issues de la société civile.

Les experts désignent par « dégradation des terres » les processus causés par les activités humaines conduisant au déclin de la biodiversité des écosystèmes terrestres et des services qu'ils fournissent. Cette dégradation peut résulter a) de l'altération d'écosystèmes naturels liée à l'extension des surfaces cultivées et des pâturages ; b) de la dégradation d'écosystèmes agraires du fait de pratiques agricoles et pastorales intensives à l'origine de phénomènes d'acidification, de salinisation, d'érosion accélérée, de perte de matière organique et de fertilité des sols ; c) de la dégradation poussée et quasi-irréversible des écosystèmes et des services qu'ils assurent dans le cas, par exemple, de l'extension urbaine.

Pertes de carbone organique des sols dans le monde



Source : IPBES

Pour les experts, la principale cause de la dégradation des terres réside dans la surconsommation des pays développés et dans la consommation croissante des pays émergents, de tous types de produits (alimentaires, biocarburants, métaux rares, etc.). Ils estiment qu'elle aura des conséquences importantes : accélération du changement climatique, accentuation des inégalités, déplacements contraints de population (50 à 700 millions de personnes d'ici à 2050), et même perte de diversité culturelle, l'identité de nombreuses populations locales et indigènes étant étroitement liée aux écosystèmes dans lesquels elles vivent. Sur le plan agricole, les experts pensent que la dégradation des écosystèmes terrestres pourrait, combinée aux effets du changement climatique, entraîner une diminution des rendements mondiaux de l'ordre de 10 %, et jusqu'à 50 % dans certaines régions (Afrique subsaharienne, Amérique centrale et du Sud).

Pour terminer, s'ils formulent des recommandations à même d'inverser la tendance, ils considèrent que la mise en œuvre effective des accords internationaux existant sur le sujet serait suffisante et engendrerait un bénéfice plus de dix fois

supérieur aux coûts. Toutefois, ces derniers seront d'autant plus élevés que l'on tardera à agir.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : [IPBES](#)